

Billard Club Champagne

Siège social :
Mairie de Champagne sur Seine

Adresse postale :
Salle Angelo Di Palma
Place Roland Dorgelès
77430 Champagne-sur-Seine
Tél. : 01.64.23.09.10
bcc77430@gmail.com

oooooooo

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE 2024

- ORDRE DU JOUR :**
- 1- Rapport moral de la saison 2023-2024.
 - 2- Rapport financier de la saison 2023-2024.
 - 3- Modification du règlement intérieur.
 - 4- Election du nouveau Comité Directeur.
 - 5- Questions diverses.

Le quorum est atteint (11 membres présents et 6 représentés), l'assemblée peut donc se dérouler valablement.

Le Président et le Vice-président étant absents, le secrétaire Eddie LEJEUNE ouvre la séance à 16h45.

1 - RAPPORT MORAL

E. LEJEUNE présente le rapport d'activité de la saison 2023-2024.

L'effectif de la saison 2023-2024 s'est élevé à 21 membres licenciés adultes dont 2 féminines et reste stable par rapport à la saison précédente. Il faut malheureusement, comme dans pratiquement tous les clubs, déplorer l'absence de jeunes.

Parmi ces 21 membres, 14 ont participé aux diverses compétitions officielles organisées par le C.D.B.S.M., la L.B.I.F. et la F.F.B. avec des fortunes diverses, mais certains se sont tout de même distingués avec notamment :

- * En championnats individuels :
 - 3 finalistes en championnats de France (12^e/16, 15^e et 27^e/32),
 - 1 podium en Ile de France (2^e),
 - 3 finalistes d'Ile de France (2×5^e et 7^e),
 - 3 champions de Seine et Marne,
 - 7 podiums en Seine et Marne (5×2^e et 2×3^e),
 - 9 finalistes de Seine et Marne (2×4^e, 3×5^e, 2×6^e, 7^e, 8^e),
 - 1 place de 1^{er} d'un tournoi L.B.I.F. au 3 Bandes N2,
 - 3 places de 2^e et 3 de 3^e des tournois L.B.I.F. au 5 Quilles,
 - 1 place de 2^e d'un tournoi L.B.I.F. au 9 Quilles.

A ces titres et places d'honneur, il convient de mentionner 2 joueurs qui terminent 3^e, et 5^e du ranking LBIF au 5 Quilles (sur 28), et 2 joueurs classés 4^e et 8^e du ranking LBIF au 9 Quilles (sur 25).

Enfin 2 joueurs ont terminé 2^e et 3^e de la qualification LBIF pour la finale de France de 5 Quilles N1. Seule la 1^{ère} place était qualificative mais notre joueur arrivé 2^e a tout de même pu y participer après le désistement du 1^{er}.

* En championnats par équipes :

1 équipe 8^e du championnat de France au 5 Quilles D1,

1 équipe championne de Seine et Marne au Biathlon,

1 équipe vice-championne de Seine et Marne au 5 Quilles (coupe A. Di Palma).

Enfin, Champagne a remporté, en septembre 2023 à Lausanne, le biathlon international franco-suisse devant les équipes de Saint-Maur, Lausanne et Thonon-les-Bains. La 1^{ère} et dernière victoire remontait à la saison 2012-2013 et la prochaine édition de cette compétition bisannuelle se déroulera dans nos locaux en septembre 2025.

Pour en terminer avec les compétitions officielles, rappelons que le club a été le siège de 19 compétitions : 12 départementales (8 tournois et 2 finales en individuels, et 2 finales par équipes) et 7 autres régionales :

- les tournois T2 et T4 du championnat d'Ile de France 3 Bandes N2,
- les tournois T1 et T3 du championnat d'Ile de France 5 Quilles,
- les tournois T1 et T2 du championnat d'Ile de France 9 Quilles,
- la finale d'Ile de France 5 Quilles.

A noter que, pour ces manifestations sources de revenus, l'aide de plus d'adhérents serait la bienvenue (nettoyage de la salle, arbitrage, restauration...).

Les coupes internes, inexistantes depuis la saison 2012-2013, ont enfin connu un renouveau, timide certes, avec 24 matchs disputés à la Libre, 16 au 3 Bandes, 13 au Casin, 12 à la Bande, 5 au 5 Quilles et 2 au Cadre.

Ces coupes vont donc être relancées cette saison en souhaitant améliorer le nombre de matchs disputés. A noter que, pour inciter les joueurs à participer, tout joueur qui refusera de jouer un match sous n'importe quel prétexte (devant témoin), aura match perdu.

Terminons en remerciant vivement quatre de nos adhérents :

- Marie-Antoinette EVENOU pour tout le travail accompli au niveau de la trésorerie, du secrétariat et surtout dans l'organisation des compétitions (direction de jeu et repas).
- Michèle LEJEUNE pour l'aide qu'elle apporte lors des repas et du nettoyage de la salle. Dans l'état actuel, sans Marie-Antoinette et Michèle il n'y aurait pas de compétitions à Champagne.
- Henri AUCLAIR pour l'animation de la formation, pratiquement tous les mercredis, auprès de 2 adultes plus ou moins motivés.
- Emmanuel PERNOT pour le travail de recherche sur le versement d'une cotisation sous forme de don (une partie serait alors déductible des impôts) en réponse à l'une des questions diverses de l'AG de l'an dernier.

Ce rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2 - RAPPORT FINANCIER

Suite à la demande de l'an passé, le détail des comptes annuels 2023-2024, ainsi que le budget prévisionnel 2024-2025, ont été envoyés à tous les adhérents 15 jours avant l'AG afin qu'ils puissent les examiner et préparer des questions éventuelles.

La trésorière Marie-Antoinette EVENOU et le trésorier adjoint Henri AUCLAIR répondent donc aux quelques questions posées :

Q : Le forfait Internet est très cher !

R : En tant qu'association nous n'avons pas d'autre choix que d'avoir un tarif professionnel.

Q : Il faudrait détailler les cotisations (noms des licenciés) sur le grand livre car il y a juste écrit "remise de chèque".

R : On a la liste détaillée avec le listing de la Fédération.

Q : Le fichier envoyé n'est pas clair avec le "jargon" employé, des + et des - dans la même colonne ...

R : là encore on n'a pas le choix car il s'agit d'un fichier de comptabilité qui, par définition, utilise le langage comptable. Les - correspondent à des montants provisionnés pas encore déduits.

Voici donc l'état de la caisse au 31 août 2024 :

SOLDE DE L'EXERCICE PRECEDENT (au 31/08/2023) **3 360,08 €**

BILAN AU 31/08/2024

Compte courant		3 774,23 €
Espèces		130,95 €
SOUS-TOTAL		3 905,18 €
Stock boissons réalisable		138,00 €
Stock matériel billard		409,00 €
SOUS-TOTAL		547,00 €
Provision frais de déplacements		- 697,50 €
Subvention Conseil Général (non reçue)		302,00 €
SOUS-TOTAL		- 395,50 €

BILAN AU TERME DE

L'EXERCICE 2023-2024		4 056,68 €
D'où un résultat bénéficiaire de		696,60 €

Le rapport financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

On passe ensuite à l'examen du budget prévisionnel 2024-2025.

Celui-ci, basé sur des cotisations inchangées, fait apparaître un déficit de 1950 euros dû essentiellement au coût du changement des tapis des 2,80m et du renouvellement des jeux de billes (3000 euros).

Ce budget prévisionnel est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Afin de réduire ce déficit (voire d'y mettre fin) plusieurs pistes sont envisagées :

- Faire appel au sponsoring (Crédit Agricole ou autres ?) à suivre ...
- Envisager une cotisation sous forme de don.

Au sujet du don voici quelques informations utiles extraites de « Le don à une association sportive : quels avantages ? (2024) (legalplace.fr) ».

« L'article 200 du Code général des Impôts donne une liste des associations autorisées à recevoir des dons ouvrant droit à des avantages fiscaux.

Parmi les organismes concernés, figurent les associations ayant un caractère ... sportif ...

Les associations sportives peuvent donc recevoir des dons manuels. Ces derniers peuvent prendre la forme de sommes d'argent, ...

Les dons consentis à une association sportive ouvrent droit à une **réduction d'impôt, égale à 66% de la somme versée**, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour que les donateurs puissent profiter de cette réduction d'impôt, l'association sportive doit répondre à quelques conditions...

D'une part, pour qu'une association sportive puisse recevoir des dons, celle-ci doit être **déclarée en préfecture**.

D'autre part, cette dernière doit être d'**intérêt général** ou **reconnue d'utilité publique**, pour que les dons octroyés permettent au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt.

Ainsi, une association sportive est d'intérêt général si elle réunit les conditions suivantes :

- son activité est à **but non lucratif**,
- la structure associative est considérée comme ayant une **gestion désintéressée**,
- elle **ne bénéficie pas à un cercle limité de personnes** : son action doit donc bénéficier à la collectivité. (l'adhésion est ouverte à tout le monde)

Pour profiter d'une réduction d'impôt, le donateur doit remplir un reçu fiscal (CERFA) délivré par l'association sportive... qui sert de preuve auprès de l'administration fiscale au moment de la déclaration de ses revenus...

Le donateur doit mentionner dans la case **7UF de la déclaration 2042** les sommes versées à l'association. »

Notre club remplit toutes les conditions ci-dessus, donc les dons sont possibles.

Dans cette optique, Emmanuel PERNOT présente alors son simulateur de versement d'une cotisation sous forme de don avec l'exemple suivant :

il part sur une cotisation de base de 200 € pour un joueur « non imposable » et une cotisation fixe de 135 € pour un joueur « donateur » qui fait un don au club de 191,18 €.

Avec la réduction d'impôt de 126,18 € que le donateur récupère (66% de 191,18 €), le prix de sa cotisation est identique ($135 + 191,18 - 126,18 = 200$) à celle du joueur non imposable et personne n'est lésé.

C'est "indolore" pour le donateur et "tout bénéfice" pour le club qui voit ainsi ses ressources **augmenter de 40%** par donateur!

La démonstration est convaincante et **ce principe du don est adopté à l'unanimité**.

En conséquence le montant de la cotisation reste fixé à 200 €.

Toutefois pour les joueurs s'engageant à faire un don au club de 191,18 € minimum elle sera réduite à 135 €. Ce don donnera lieu à la délivrance d'un cerfa pour réduction d'impôt.

Le donateur devra s'acquitter de ces sommes par 2 versements distincts (chèques ou virements) afin de clarifier les comptes du club et que ce dernier puisse fournir une preuve du versement du don aux impôts.

Ces modalités sont approuvées à l'unanimité.

3 - MODIFICATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Les nouvelles modalités de cotisation adoptées ci-dessus nécessitent la modification de la 1^{ère} ligne du 2^e paragraphe (cotisation) de l'article IV du Règlement Intérieur.

L'ancien texte « Le coût de la licence fédérale **est inclus dans le montant** de la cotisation annuelle » devient « Le coût de la licence fédérale **est indépendant du montant** de la cotisation annuelle ».

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

4 - ÉLECTION DU NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR

Conformément à nos statuts, l'ancien comité est sortant dans sa totalité et le nouveau sera élu pour toute la durée de l'olympiade 2024-2028.

7 candidats se présentent (Fabrizio ANDRIA, Henri AUCLAIR, Olivier CHALIER, Daniel CHAUVIN, Marie-Antoinette EVENOU, Eddie LEJEUNE, Emmanuel PERNOT). Ils sont **élus à l'unanimité**.

Le nouveau Comité Directeur se compose comme suit :

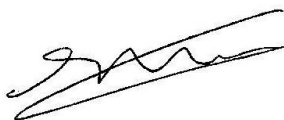
Président	:	M. ANDRIA Fabrizio
Vice-président	:	M. CHALIER Olivier
Secrétaire	:	M. LEJEUNE Eddie
Trésorière	:	Mme EVENOU Marie-Antoinette
Secrétaire adjointe	:	Mme EVENOU Marie-Antoinette
Trésorier adjoint	:	M. AUCLAIR Henri
Membres du Bureau	:	M. CHAUVIN Daniel M. PERNOT Emmanuel

Les questions diverses ayant été abordées tout au long de l'assemblée, la séance est levée à 19h00.

Elle est suivie de la remise des récompenses aux sociétaires qui se sont distingués dans les divers championnats au cours de la saison écoulée (voir pages 6 et 7).

La réunion se termine autour du traditionnel pot de l'amitié.

Le Secrétaire : E. LEJEUNE



Le Président : F. ANDRIA



PALMARES DE LA SAISON 2023 - 2024

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

<u>LIBRE "NATIONALE 3", 6,00 – 12,49 :</u>	RICHARD Olivier	3 ^{ème} de Seine et Marne	
<u>CADRE "NATIONALE 3", 3,50 – 6,24 :</u>	RICHARD Olivier	2 ^{ème} de Seine et Marne	
<u>BANDE "REGIONALE 2", 0,00 – 0,99 :</u>	DONAT Pierre	2 ^{ème} de Seine et Marne	
<u>BANDE "REGIONALE 1", 1,00 – 1,74 :</u>	LEJEUNE Eddie	5 ^{ème} de Seine et Marne	
<u>3 BANDES "REGIONALE 2", 0,00 – 0,249 :</u>	DONAT Pierre AUSTRUY Patrice	Champion de Seine et Marne 5 ^{ème} " "	
<u>3 BANDES "NATIONALE 3", 0,360 – 0,522 :</u>	MORMICHE Michel LEJEUNE Eddie CHAUVIN Daniel	Champion de Seine et Marne 2^{ème} d'Ile de France 12^{ème} au championnat de France 2 ^{ème} de Seine et Marne 6 ^{ème} " "	
<u>3 BANDES "NATIONALE 2", 0,450 – 0,599 :</u>	DESNEUX-BOUTOUX Gilles	8 ^{ème} d'Ile de France	
<u>5 QUILLES "NATIONALE 1" :</u>	LEJEUNE Eddie ANDRIA Fabrizio LEGRAND Guy CHAUVIN Daniel	Champion de Seine et Marne 7^{ème} d'Ile de France 12^{ème} au championnat de France 5 ^{ème} d'Ile de France 27 ^{ème} au championnat de France 3 ^{ème} de Seine et Marne 2 ^{ème} " " 6 ^{ème} " "	
<u>9 QUILLES – LBIF :</u>	ANDRIA Fabrizio	5 ^{ème} d'Ile de France	
<u>BIATHLON (3 bandes – 5 quilles) :</u>	MORMICHE Michel ANDRIA Fabrizio LEJEUNE Eddie CHAUVIN Daniel AUCLAIR Henri LEGRAND Guy	2 ^{ème} de Seine et Marne 3 ^{ème} " " 4 ^{ème} " " 5 ^{ème} " " 7 ^{ème} " " 8 ^{ème} " "	
<u>5 QUILLES – Ranking FFB :</u> (sur 5 tournois maxi)	ANDRIA Fabrizio LEJEUNE Eddie MORMICHE Michel AUCLAIR Henri EVENOU Marie-Antoinette	35 ^{ème} de France sur 125 82 ^{ème} " " 83 ^{ème} " " 85 ^{ème} " " 97 ^{ème} " "	5 tournois 1 " 1 " 1 " 3 "
<u>5 QUILLES – Ranking LBIF :</u> (sur 4 tournois)	ANDRIA Fabrizio LEJEUNE Eddie LEGRAND Guy MORMICHE Michel AUCLAIR Henri EVENOU Marie-Antoinette	3 ^{ème} d'Ile de France sur 28 5 ^{ème} " " 12 ^{ème} " " 13 ^{ème} " " 14 ^{ème} " " 24 ^{ème} " "	(2 ^{ème} des T3 et T4) (3 ^{ème} des T2 et T3) (3 ^{ème} du T4) (2 ^{ème} du T1)
<u>5 QUILLES – Qualifications LBIF pour la finale de France :</u>	LEJEUNE Eddie MORMICHE Michel LEGRAND Guy AUCLAIR Henri	2 ^{ème} d'Ile de France sur 12 3 ^{ème} " " 8 ^{ème} " " 16 ^{ème} " "	
<u>9 QUILLES – Ranking LBIF :</u> (sur 3 tournois)	ANDRIA Fabrizio LEJEUNE Eddie LEGRAND Guy MORMICHE Michel AUCLAIR Henri	4 ^{ème} d'Ile de France sur 25 6 ^{ème} " " 12 ^{ème} " " 13 ^{ème} " " 18 ^{ème} " "	(2 ^{ème} du T3)

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

5 QUILLES :

Billard Club de Champagne 8^{ème} Championnat de France Division 1
Avec : ANDRIA Fabrizio, BILLIARD Alain, AUCLAIR Henri, EVENOU M.A., LEJEUNE Eddie.

Billard Club de Champagne 2^{ème} de Seine et Marne
Avec : ANDRIA Fabrizio, AUCLAIR Henri, LEJEUNE Eddie.

BIATHLON :

Billard Club de Champagne **Champion de Seine et Marne**

Avec : ANDRIA Fabrizio, CHAUVIN Daniel

Billard Club de Champagne 4^{ème} de Seine et Marne
Avec : DESNEUX-BOUTOUX Gilles, LEGRAND Guy.

Billard Club de Champagne 5^{ème} de Seine et Marne
Avec : CHALIER Olivier, LEJEUNE Eddie.

Billard Club de Champagne 8^{ème} de Seine et Marne
Avec : AUCLAIR Henri, EVENOU Marie-Antoinette.

BIATHLON INTERNATIONAL FRANCE – SUISSE :

Billard Club de Champagne **Vainqueur**

Avec : AUCLAIR Henri, DUVERNOY Christophe, GUINGAND Florian, LEJEUNE Eddie.

COUPES INTERNES AU CLUB

LIBRE (coupe du Trésorier) :

CHAUVIN Daniel	1^{er}
PERNOT Emmanuel	2^{ème}
ANDRIA Fabrizio	3^{ème}

BANDE (coupe Massy) :

ANDRIA Fabrizio	1 ^{er}
CHAUVIN Daniel	2 ^{ème}
FIAUX Jean-Fred	3 ^{ème}
MORMICHE Michel	3 ^{ème}

3 BANDES (coupe du Président) :

CHAUVIN Daniel	1^{er}
ANDRIA Fabrizio	2^{ème}
LEGRAND Guy	3^{ème}

CASIN :

FIAUX Jean-Fred	1^{er}
CHAUVIN Daniel	2^{ème}
ANDRIA Fabrizio	3^{ème}
PERNOT Emmanuel	3^{ème}